

l'erreur, surtout chez les peuplades barbares et sauvages qui habitent l'intérieur du continent africain, méritent que Nous les honorions d'une approbation particulière, tant pour les récompenser des travaux déjà accomplis que pour les exciter à mieux faire encore.

Au nombre de ces œuvres pieuses se trouve la société dite de Saint-Pierre-Claver. Le continent africain lui a été spécialement confié, et elle a été canoniquement instituée dans le but particulier de venir en aide aux missionnaires de toutes les nations et de toutes les congrégations qui exercent en Afrique le ministère apostolique. Semblable à une cohorte auxiliaire, cette association coopère de loin au succès de ces saintes expéditions d'Afrique, et s'applique avec un soin assidu et constant à promouvoir et à conserver la foi catholique dans ces régions, à procurer aux esclaves la liberté, et aux noirs le salut éternel. Cette société a été placée sous la dépendance de la Congrégation de la Propagande. La direction de l'œuvre est aux mains des religieuses dites de Saint-Pierre-Claver, dont la supérieure générale préside en même temps l'Association, tandis que les associés de l'un et de l'autre sexe répandus partout prêtent aux religieuses leur concours. Selon les règles de la société et les charges auxquelles ils consacrent tous leurs soins, les membres portent les noms d'associés, de zélateurs, zélatrices ou externes, et tous en vue d'atteindre plus facilement la fin proposée s'efforcent de venir en aide aux missionnaires d'Afrique par leurs aumônes, leurs prières, la diffusion d'images, de livres,